

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 06 décembre 2024, sous la présidence de M. Sébastien LECLERC, 3^{ème} vice-président,

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,

Vu la convention EPF-Région 2022/2026 signée le 04 juillet 2022,

Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- **D'approuver** la prise en charge des opérations intégrées aux 12^{ème} programme ci-dessous pour un montant total de 1 790 000 € HT selon les clés de financement précisées (mobilisant au maximum 674 250 € de participations EPF), sous réserve de l'accord définitif de la Région ou de la substitution temporaire des collectivités à la part Région :

Opération	Ville	Départ	EPCI	Type de territoire	Type	Dépense subventionnable € HT	Part Région	Part Collectivité	Part EPF Normandie			
La brocante	La Poterie Cap d'Antifer	76	Le Havre Seine Métropole	Metropole	TRAVAUX FRICHE	130 000 €	30%	39 000 €	40%	52 000 €	30,0%	39 000 €
Plateau de Dollemard	Le Havre	76	Le Havre Seine Métropole	Metropole	TRAVAUX FRICHE	50 000 €	30%	15 000 €	40%	20 000 €	30,0%	15 000 €
Val Ricard	Bolbec	76	Caux Seine Agglo	Ville moyenne	TRAVAUX FRICHE	950 000 €	37,5%	356 250 €	25%	237 500 €	37,5%	356 250 €
Truck et Stores*	Ouezy	14	CC Val Es Dune	Autre territoire	ETUDE TECHNIQUE FRICHE	80 000 €	40,0%	32 000 €	20%	16 000 €	40,0%	32 000 €
Anciens laminoirs*	Breteuil	27	CC Interco Normandie Sud-Eure	Autre territoire	ETUDE TECHNIQUE FRICHE	80 000 €	40,0%	32 000 €	20%	16 000 €	40,0%	32 000 €
Anciennes tanneries	Saint Martin d'Aubigny	50	CC Côte Ouest Centre Manche	Autre territoire	TRAVAUX FRICHE	500 000 €	40,0%	200 000 €	20%	100 000 €	40,0%	200 000 €
TOTAL PROGRAMME 12						1 790 000 €		674 250 €		441 500 €		674 250 €

*complément d'enveloppe impliquant un dépassement du seuil de la délégation DG (Ouezy et Breteuil conventions initiales de 80 000€ avec 32 000€ de participation EPF chacune)

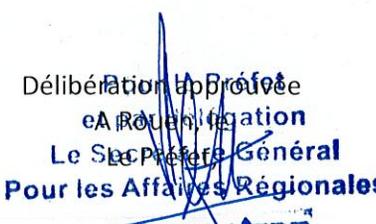
- **D'autoriser** le Directeur Général à signer les conventions associées aux 12^{ème} programme, et éventuels avenants dans la limite de la participation de l'EPF Normandie ici présentée.
- **D'autoriser** le Directeur Général à engager des dépenses sur le complément d'enveloppe de 50 000 € HT pour l'opération « Plateau de Dollemard » au Havre, sans attendre la délibération de la Ville prévue autour de la mi-décembre (la Ville se substituant à la part Région) compte-tenu du calendrier très contraint de cette opération.
- **D'autoriser** le Directeur Général à déposer les demandes de subventions Fonds Vert et Agence de l'Eau pour les dossiers présentés.

Le 3^{ème} Vice-Président du Conseil
d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,


Sébastien LECLERC
Secrétaire
Général
pour les Affaires
Régionales


Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,


Gilles GAL

Délibération approuvée
en Région
Le Secrétaire Général
Pour les Affaires Régionales

Philippe LEBÂITRE

06 DEC. 2024